



email : tcrcgtrenault@wanadoo.fr	TCR	tél : 01.76.85.12.52
www.infos-cgt-technocentre.com	CTA	tél : 02.32.77.63.21

Manifestation le 15 Septembre : Abrogation de la loi Travail !

Tract n°24 – 14 Septembre 2016

Pendant 4 mois, des centaines de milliers de salariés, de jeunes et de chômeurs se sont mobilisés par des grèves, des manifestations et des actions pour s'opposer à la loi Travail. Le gouvernement a profité de l'été pour utiliser une troisième et dernière fois le 49.3 pour l'adoption définitive de la loi à l'Assemblée et le président Hollande pour la promulguer le 9 août.

Mais la réaction légitime face aux attaques du gouvernement a marqué en 2016 le retour de la lutte sociale sur le devant de la scène. Et cette réaction doit se poursuivre et s'amplifier pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et lutter contre toutes ses applications concrètes dans les entreprises, que le patronat s'apprête à déclencher, notamment par le biais d' « accords de compétitivité ».

Des manifestations sont appelées dans toute la France par l'intersyndicale CGT-Solidaires-FO-UNEF-UNL-FIDL le jeudi 15 Septembre. Nous appelons les salariés du Technocentre à y participer en faisant grève pour marquer leur opposition à la loi et pour montrer à la direction qu'ils répondront présents face aux attaques préparées par le nouvel accord de compétitivité.

Le comble pour la loi « Travail » ? Etre promulguée pendant les vacances !

Hollande et son gouvernement sont allés au bout de leur logique de serviteurs loyaux du patronat. Malgré l'opposition massive des salariés, des jeunes et des chômeurs, malgré la détermination des travailleurs en lutte, ils ont fait mine d'être inflexibles en... profitant des vacances d'été pour promulguer leur loi « Travail ».

Mais ce que le Parlement fait, la rue peut le défaire. Ainsi, en 2006, le président Chirac avait promulgué la loi instaurant le Contrat Première Embauche (CPE, contrat destiné aux jeunes de moins de 26 ans et qui pouvait être rompu à tout moment pendant deux ans par l'entreprise sans motif) avant d'être contraint par la poursuite et l'amplification de la mobilisation étudiante et salariée de faire voter une nouvelle loi effaçant le CPE de la première.

Les décrets d'application de la loi « Travail » sont attendus par les patrons pour poursuivre leurs attaques contre nos droits : assouplissement des critères du licenciement économique, extension des accords « *travailler plus et gagner moins* » au prétexte de la préservation de l'emploi ou de la compétitivité, accroissement de la flexibilité,...

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 15 septembre 2016 (appel couvrant la journée) pour l'abrogation de la loi Travail en participant :

Au RASSEMBLEMENT à 10h dans le hall de la Ruche
et

A la Manifestation à Paris

Jeudi 15 Septembre - 14h - de Bastille à République

Un bus partira de la gare routière à 13h - <http://doodle.com/poll/xta9m9iakgdcc82c>



web

Renault en première ligne avec son « hyper-compétitivité »...

La direction Renault est d'ailleurs en première ligne puisque les deux premières réunions de « négociation » de l'accord de compétitivité 2017 sont prévues les 20 et 27 septembre.

Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte des attaques envisagées, mais une chose est sûre : **montrer que nous restons mobilisés contre les régressions sociales que contient la loi Travail est le meilleur moyen de contrer les mauvais coups sur les salaires, le temps de travail, la flexibilité.**

Une boulimie de profits

La loi Travail fait en effet partie d'une vaste offensive du patronat pour maintenir voire accroître ses profits gigantesques malgré la crise économique ouverte en 2008 par la crise financière et jamais réellement refermée. C'est sur le dos des salariés que les résultats financiers exceptionnels sont actuellement obtenus. Ainsi, les entreprises du CAC40 ont vu leurs bénéfices augmenter de 11% au premier semestre 2016 à 42 milliards d'euros !

D'après les analystes financiers, ce sont les « plans d'économie » qui expliquent en grande partie ces gains. Dans notre quotidien, cela veut dire : blocage de nos salaires, accroissement de la précarité, augmentation et flexibilisation de notre temps de travail.

Une spirale qui ne pourra être stoppée que par notre mobilisation massive. Il n'y a aucune raison de subir sans broncher ces régressions de nos droits et de nos conditions de travail. Les milliards de dividendes versés aux actionnaires par les entreprises, les salaires mirobolants de nos « chers » PDG n'ont aucune justification autre que leur boulimie de profits.



Si actionnaires et grands patrons ne semblent toujours pas souffrir d'indigestion, ils provoquent chez nous écœurement et dégoût. La colère qui couve dans le monde du travail face à ces injustices doit s'agréger et s'exprimer massivement. Les salariés ont commencé à relever la tête par leur lutte contre la loi Travail. Ils doivent continuer à le faire en participant aux grèves et en manifestant jeudi 15 septembre pour l'abrogation de la loi Travail.

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 15 septembre 2016 (appel couvrant la journée) pour l'abrogation de la loi Travail en participant :

Au RASSEMBLEMENT à 10h dans le hall de la Ruche
et

A la Manifestation à Paris

Jeudi 15 Septembre - 14h - de Bastille à République



Un bus partira de la gare routière à 13h - <http://doodle.com/poll/xta9m9iakgdcc82c>